**QUESTIONS et CR DP NOVEMBRE 2015**

**Vestiaire Femmes Bât.1**

Avez-vous étudié l’adéquation du nombre de personnes utilisatrices/capacités d’accueil du vestiaire bât.1 ? A ce jour le vestiaire est complet. Avez-vous pris en compte un nouvel emplacement ou un agrandissement de vestiaire pour les prochaines salariées ?

9 places sont disponibles au bat 2, un équilibrage sera fait et les armoires seront remplacées.

**Vestiaire Femmes Bât.2**

Pouvez-vous attribuer des vestiaires comportant une séparation entre tenues de travail et les vêtements personnels ?

Aujourd’hui rien n’est prévu, mais début 2016 les armoires seront remplacées par des armoires avec séparation.

**Vestiaire personnel logistique**

Les femmes et hommes du personnel logistique ne sont pas dans les vestiaires collectifs comme les autres salariés (es). Une armoire sert de rangement pour les affaires personnelles. Pour quelle raison n’avez-vous pas intégré ce personnel aux vestiaires collectifs (où tous se changent : SF, AM et contrôleurs) ?

Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent se changer dans les vestiaires communs, la Direction n’y voit aucun inconvénient.

**Suivi salarié(e)s**

Pourriez-vous nous faire un point sur le nombre de salarié(es) par coefficient à rattraper de plus de 40 ans en dessous du niveau 3 (240) comme par le passé où vous communiquiez sans difficulté (CE n° 380, DP n°310) ?

La Direction n’a pas souhaité répondre à cette question, elle nous renvoie à la question n°34 du DP de janvier 2015. Cela fait partie du bilan social égalité H/F et c’est une harmonisation société.

Commentaire : Sur les sujets qui touchent à l’évolution de carrière et donc aux bas salaires, la Direction se montre agacée et ne souhaite donner aucun élément qui pourrait nous aider à faire un tableau précis de la situation. On se passera de son aide et on compte sur les salariés pour avoir les informations !

**Evolution Individuelle**

Combien de salarié(es) non cadre n’ont pas eu d’entretien d’explication, réalisé obligatoirement à l’initiative de la hiérarchie conformément aux accords annuel société (NAO) après 48 mois ?

C’est exact, nous constatons un problème de suivi à ce niveau. Un rappel sera fait. Par contre la Direction ne souhaite pas nous communiquer les chiffres ni les pourcentages.

**Valorisation du poste des réparateurs**

Comptez-vous reconnaitre à leur juste valeur le personnel réparateur ?

La Direction nous fait part que les réparateurs peuvent potentiellement être redirigé vers le métier de contrôleur. La Direction estime que les personnes en place sont suffisamment reconnues.

**Entretien Individuel**

Combien de personnes ont dépassées les délais sans entretien individuel ?

1/3 de l’effectif.

**Chauffage**

Pour quelle raison ne mettez-vous pas en place un système automatisé (horaire, température) évitant tout oubli de lancement ?

Il y a bien sûr un système automatique mis en place. Le seul moment où nous pouvons rencontrer un problème, c’est le jour de la mise en route car celle-ci s’effectue manuellement.

**Suivi salariés(es)**

Nous arrivons à la fin de l’année. Comptez-vous respecter votre engagement envers certaines personnes dans leurs suivis de carrière ?

La Direction nous répond qu’elle reste vigilante sur des situations personnelles, mais elle nous rappelle aussi que notre liste n’est malheureusement pas exhaustive et que ce suivi n’ est pas une obligation en local

**Eclairage sur passerelles et bâtis Rafale**

Quand les passerelles et bâtis pourront-ils être dotés de nouveaux éclairages ?

Matériel en commande pour équiper un jeu de bâti avec des leds en vue d’un test, comme ceux des châssis f7x.

**Passerelles Rafale**

Allez-vous associer l’ensemble du personnel Rafale pour définir les nouvelles passerelles ?

Le personnel sera consulté en temps voulu.

**Dates congés d’été**

Quand comptez-vous procéder au lancement de la consultation du personnel pour recueillir les choix de dates de congés d’été ?

On attend la date prédéfinie lors des NAO 2016. (21/12/2015)

**Température cellule climatisée Rafale**

Encore une fois, les problèmes de climatisation pourraient être plus rapidement remontés par le personnel en permettant la dotation d’une sonde thermomètre identique à celle de la cellule PR.

Pourriez-vous doter cette cellule d’une sonde identique à celle de la cellule PR ?

La sonde qui est en place n’est pas là pour piloter, elle est seulement là pour vérifier la température et le taux d’hygrométrie. Que le personnel ferme bien les portes au lieu de les laisser ouvertes ! La Direction ne veut pas faire de modification pour le moment sachant que la cellule pourrait être modifiée.

**Dotation outillage de levage panneau Rafale**

Un recensement des outillages de levage panneau Rafale (triangle) a démontré un manque d’une dizaine. La montée en cadence va bientôt commencer et aujourd’hui des problèmes se posent sur un manque de ces outillages.

Pourriez-vous prendre commande d’outillage de levage en nombre nécessaire ?

Un recensement a été fait et un complément vient d’être lancé en commande.

**Sangles de déchargement panneaux Rafale**

Pourriez-vous commander des sangles de plus grandes longueurs afin que le personnel ne soit pas obligé de monter sur un cube polystyrène pour effectuer cette dangereuse manutention d’accrochage avec le pont roulant ?

Normalement à la prochaine livraison, les sangles seront bonnes.

**Chariot stockage grilles robot Rafale**

Pouvez-vous revoir le chariot de stockage des grilles robot dont le poids rend sa manipulation difficile ?

Les roues du chariot actuel vont être changées afin d’en faciliter la manipulation.

**Grilles robot Rafale**

Pourriez-vous prévoir la dotation de nouvelles grilles robot Rafale ?

Pas de grille prévue avec le nouveau robot.

**Contrôleur Bât. 2**

Avez-vous prévu un poste permanent de contrôleur supplémentaire au bât.2 ? Par le passé, un prêt du bât.1 au bât.2 avait été fait mais de courte durée. Aujourd’hui, la demande est d’un poste supplémentaire.

Rien n’est prévu, le gel du programme 5x a permis d’envoyer un des contrôleurs au bâtiment 2 en prêt.

**Voilures Falcon cellule 4**

Vous avez fait le choix de laisser les voilures Falcon dans la cellule 4. Après avoir demandé à la hiérarchie, le HSE et l’ergonome société sur la mise aux normes de cette cellule (réunion faite le 8 octobre), il résulte que la cellule peut accueillir 2 voilures pour travailler et une de stockage (sans travaux à faire dessus). Nous veillerons à ce que cela soit respecté car ce n’est pas le cas actuellement. De nouvelles passerelles doivent être commandées correspondant aux normes actuelles de sécurité. L’enfouissement des tuyaux d’air et des gaines électriques est en cours.

Pourriez-vous nous faire connaître les choix retenus de passerelles à hauteur variable demandée par le personnel ? Quand celles-ci seront-elles disponibles afin de travailler en toute sécurité ?

Pas de passerelle à hauteur variable mais plutôt un chariot à hauteur variable début 2016 vers la fin janvier.

**Effectif établissement**

Vous aviez dit que l’effectif serait, en fin d’année, supérieur à celui du début d’année. Combien de spécifiques fabrication, d’ETAM et de cadre seront à l’effectif d’ici la fin de l’année ?

Il est trop tôt pour en parler, la communication sera faite lors du dernier CE 2015.

**Passage entre les 2 bâtiments**

Avez-vous définis le cheminement des véhicules autour des 2 bâtiments ? Le passage piéton entre les 2 bâtiments sera-t-il modifié ?

Les études sont en cours, une 1ière présentation sera faite au CHSCT.

**Logistique**

Suite à la réorganisation de l’expédition, les magasiniers se retrouvent à des postes de logisticiens.

Ils assument une charge de travail souvent trop importante, ont à se former en même temps et n’ont aucune reconnaissance sur le plan de la rémunération.

Nous demandons le passage dans la grille qui correspond au métier qui est exercé.

De plus ils ont aussi à former des collègues issus de l’atelier donc avec la grille de salaire correspondante.

Cette disparité de rémunération pour effectuer le même travail met en en lumière le problème des bas salaires et du manque de reconnaissance. Cette disparité est complètement injuste.

Pour la Direction, ce n’est pas du travail de logisticien…

La Direction minimise aussi la charge de travail et met en avant l’aide apporté par les collègues en restriction médicale issus de l’atelier.

**Compagnon Référent**

1. A ce jour, vous n’avez pas retenu de femme au poste de compagnon référent. Envisagez-vous de promouvoir des femmes à ce poste ?
2. Qu'est-ce qui justifie que les référents soient augmentés plus fréquemment que les autres salariés?

Concernant votre question A, nous avons déjà eu une femme comme référent, c’était Mme BEDIN Sandrine.

Concernant votre question B, comme nous l’indiquons depuis le début, ce poste nécessite de l’organisation donc nous estimons qu’il doit être récompensé plus fréquemment.

**Allées restaurant d’entreprise**

Pourriez-vous effectuer un nettoyage des allées (type haute pression) menant au restaurant d’entreprise (sol glissant par temps humide) ?

Par temps humide, toutes les routes et les allées sont glissantes.

**Référentiel métiers**

Depuis 2012, nous sommes en attente d’un référentiel métiers. Quand aurons-nous accès à celui-ci sur le portail RH ?

Cette action n’est pas prévue à ce jour. Piloté au niveau société donc à voir en central.

**Portail RH**

Avez-vous relayé la demande à la direction générale le masquage par défaut du numéro de compte bancaire ? Quand aurons-nous le numéro de compte bancaire masqué par défaut sur le portail RH ?

Pourriez-vous mettre sur le portail RH les entretiens individuels ?

Demande transmise, aujourd’hui, à la DGSI pour voir la faisabilité.

Piloté au niveau société, la date n’est pas encore connue.

**Contrôle**

Dans le réaménagement de stade 20 est-il prévu la pose de cloison antibruit pour les bureaux de contrôle ?

L’idéal serait des bureaux fermés comme ceux qu’utilisent les agents de maîtrise. Le temps passé derrière l’ordinateur justifie largement d’être protégé du bruit de l’atelier.

Bien sûr, ce serait l’idéal mais nous regarderons, en 2016, pour des cloisons.

**Rangement atelier**

Un retour du désordre a été constaté dans la zone où a eu lieu l'accident de travail. Serpillière dans l'allée avec en plus une passerelle non conforme car sans garde-fou.

Pourriez-vous rappeler les consignes de rangement et de respecter les lieux où le travail doit se réaliser (en dehors des allées de passage) ?

Un rappel va être effectué. Nous constatons malgré tout de gros progrès au niveau rangement.

**Suivi idée plus**

La lecture de la charte de fonctionnement idée+ a soulevé plusieurs interrogations de notre part, pouvez-vous éclaircir les points suivants ?

Dans quels cas une idée+ peut elle être jugée irrecevable alors qu’elle réponds aux critères du chapitre 3.3 de la charte de fonctionnement idée+ ?

Pour quelles raisons n’y a t’il pas de retour écrits et argumentés en cas d’irrecevabilité ?

Quelles personnes sur notre site composent le circuit interne de vérification de l’application mentionné au chapitre 3.5 ?

Au chapitre 3.8, « le service du personnel informe le correspondant suggestions des retraits de points effectués », le nombre de points à distribuer est-il d’un nombre limité par établissement, par année ?

Que deviennent les dossiers n’ayant pas été valorisés, mais pourtant transmis à la Direction des Opérations Industrielles ?

Quelle est la date du dernier audit sur le bon fonctionnement du système idée+ dans notre établissement ?

Qui a en charge l’appréciation du niveau d’amélioration du service fourni au client ?

Qui a en charge l’appréciation du niveau d’amélioration de la qualité produit ?

Qui a en charge l’appréciation du niveau d’innovation ?

Qui a en charge l’appréciation du niveau d’amélioration des conditions de travail/sécurité ?

Qui a en charge l’appréciation du niveau de préservation de l’environnement ?

Lors des prochaines cérémonies de remises des diplômes, pouvez-vous remettre, en plus du diplôme et du cheque, le détail du calcul qui a permis de définir le nombre de points attribués ?

Les dossiers Idées + sont rédigés par le personnel, et présentés semestriellement par leurs

Agents de Maîtrise à une commission composée de  la qualité, la production,

l’industrialisation, le BEO, le SMI, le HSE et la Direction. Les appréciations sont réalisées par

une personne de l’industrialisation et validées par le directeur afin d’avoir une cohérence.

Aucune limitation n’existe sur le nombre de points et sur le budget par site, Martignas a le plus grand nombre d’idées +.

**Eclairage**

Dans le bâtiment un, l'éclairage est souvent insuffisant. Y a-t-il un problème de capteur ou autre ?

Les capteurs sont vérifiés régulièrement. Si problème existe, voir les moyens généraux.

**Stade 30**

Montage carburant les colliers Flex inox sont défectueux jusqu'à 50 % de certain lot. Comment se fait-il qu’un nombre aussi important de colliers soient défectueux ?

Une enquête est en cours avec les autres sites pour voir s’ils rencontrent les mêmes soucis.

**Atelier**

Les pinceaux sont de mauvaise qualité. Ils perdent leurs poils un peu trop facilement dans le PR. Est-il possible d’avoir des pinceaux de meilleure qualité ?

C’est un problème cyclique, nous allons vérifier auprès du fournisseur.

**Pass-Caepe**

Pourriez-vous faire la demande du renouvellement des pass-caepe afin que le personnel les récupère avant la fin de l’année ?

Nous sommes dépendants de la DGA pour une date de rencontre avec eux. Au vu des derniers évènements, il se peut que ce soit un petit peu plus long que prévu pour les rencontrer.

**Registre infirmerie**

Pour quelle raison les accidents au travail ne sont pas systématiquement inscrits sur le registre à l’infirmerie ?

Même si ceux-ci sont bénins, l’inscription doit être faite. Dans le cas où une personne a des complications par la suite, la prise en compte de l’accident au travail peut être remise en cause par la sécurité sociale.

Relève de la responsabilité du Service Médical.